

Mémoire ligne à 315 kV Brûlé-Vignan

Le conseil de la municipalité d'Huberdeau

Nous sommes contre cette ligne pour les raisons suivantes:

1. Cette ligne passera sur le bassin versant du Lac-à-la-Loutre notre seule source d'approvisionnement en eau potable avec tout ce que ça apportera comme danger pour la pollution et l'érosion etc.
2. Cette ligne, en plus passera sur un beau territoire touristique comme cette ligne 735 kV avec ses tours géantes que l'on aperçoit lors de randonnées pédestres ou que nous naviguions sur nos beaux lacs et que l'on aperçoit ces monstres d'acier. (Cela est comme les rivières et cascades que l'Hydro bétonne et qui veut en bétonner d'autres).
3. C'est assez de détruire ces beaux paysages du Québec avec nos belles forêts et notre formidable réseau hydrographique qui est différent de la France ou de la Suisse, avec ces montagnes superbes, ce pourquoi les Européens viennent tant nous visiter.
4. Enfin cette ligne n'est pas nécessaire, c'est seulement une raison pour vendre de l'électricité à l'étranger. La société d'Etat donne comme raison le bouclage au cas il y aurait une autre tempête de verglas ou gonfle les projections de la demande anticipée afin de justifier la construction de nouvelles infrastructures et quand cette demande ne se manifeste pas, ce qui se produit invariablement, la vente des surplus à l'étranger apparaît comme légitime.
5. En conclusion, il faut désormais batailler aussi contre le gouvernement. Celui-ci vient de prononcer un décret dictant à la Régie de l'énergie, que nous voyons comme protecteur des citoyens des méthodes de travail contraires à sa loi constitutive. Le gouvernement tente de téléguider les décisions d'un organisme qui se veut au départ indépendant.

Signé à Huberdeau ce 6 novembre de l'an 2000



André Lanthier

Conseiller municipal pour le conseil.